



Cher-e-s concitoyen-ne-s,

Avant tout propos, j'espère que vous et vos proches vous portez bien. Depuis le dernier édito du mois de mai et une accalmie estivale, la situation sanitaire redevient, pour cette rentrée, préoccupante. Tous les indicateurs clés de suivi de l'épidémie sont inquiétants et doivent nous appeler à la prudence et la responsabilité collective et citoyenne. Les mois qui arrivent seront encore difficiles tant du point de vue sanitaire que social. Nous devons renforcer notre vigilance et notre solidarité pour franchir cet obstacle. Nous devons respecter les consignes sanitaires pour endiguer l'épidémie et ne pas croire que cela n'arrive "qu'aux autres". Ces dernières semaines ont été compliquées pour la collectivité qui doit, elle aussi, faire face à de nouvelles difficultés en assurant cependant sa mission de service public et en continuant de prévoir et de construire son avenir. Toute l'équipe municipale est mobilisée afin de limiter l'impact des dysfonctionnements en particulier en vous informant dès que possible via l'application **illiwap** ou le site internet et les panneaux lumineux. Je souhaite une nouvelle fois insister sur l'application illiwap qui me permet de vous alerter en temps réel des difficultés que nous rencontrons ou de vous informer d'un évènement particulier. Si vous ne l'avez toujours pas téléchargée sur votre téléphone mobile, je vous invite à vous rendre sur votre Google Play ou votre AppStore. Pour les citoyens qui n'ont pas accès au numérique, les panneaux d'affichage restent actualisés.

Malgré cet environnement très anxiogène, il est fondamental que la vie communale et citoyenne puisse continuer. C'est ainsi que le Conseil Municipal s'est réuni à plusieurs reprises afin de garder la dynamique communale, répondre aux problématiques du quotidien et projeter les enjeux de demain. Je tiens à vous faire part dans cet édito des principales décisions prises par celui-ci ces derniers mois et qui auront un impact sur votre vie quotidienne et sur l'évolution de notre village. Nous avons tout d'abord voté **une mission économique** avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Or afin d'accompagner nos commerces de proximité et d'anticiper les besoins à court et moyen terme pour maintenir, a minima, les activités sur notre territoire. La collectivité veut une réflexion globale intégrant une adjonction de services à la population, le renforcement de la centralité économique et commerciale du village tout en anticipant la transmissibilité d'une activité. Nous avons aussi continué le projet de **Maison de Santé Pluriprofessionnelle**. Le projet a été labellisé en juillet par l'ARS et tous les partenaires ont confirmé leur soutien en particulier financier. Je le redis, notre volonté n'est pas de déstabiliser l'offre existante mais bien de la renforcer et de permettre à tous les citoyens du territoire de trouver une offre de soins adaptés. Comme le disait Molière, "*le chemin est long du projet à la chose*" mais nous avançons en franchissant les obstacles et en évitant les écueils. Nous espérons une réalisation pour l'été 2022. Du côté des travaux, nous avons terminé la première phase de viabilisation de l'**écoquartier** et la nouvelle tranche est intégralement vendue. Il ne reste plus que deux lots sur les 47 lots constituant l'intégralité de l'opération. Nous rencontrons également quelques difficultés avec des entreprises dont les réalisations ne sont pas conformes aux attendus mais les choses rentrent dans l'ordre en faisant preuve de patience et d'abnégation. Quant aux **travaux de la mairie**, ils ont repris depuis le 14 septembre avec comme planification une fin des travaux de la salle communale d'ici un mois environ. Cela nous permettra de retrouver un fonctionnement normal pour la vie municipale en particulier pour les conseils municipaux, les mariages, etc. En revanche, le logement communal à l'étage est toujours en expertise judiciaire. Les délais risquent d'être très importants car les responsabilités sont difficiles à définir. Pour votre information, les logements ORVITIS sont maintenant habités et nous accueillons 16 nouveaux foyers. J'espère avoir l'occasion prochainement de rencontrer tous les nouveaux habitants de notre commune.

Le Conseil Municipal a également voté le lancement d'un "Avant Projet" pour **la réhabilitation de l'école maternelle** qui a été construite, il y a déjà plus de 30 ans, en bâtiment modulaire et qui est une véritable passoire thermique. L'objet est de proposer, dans les meilleurs délais, un programme de réhabilitation ainsi qu'un coût pour planifier cette construction d'ici 2022-2023. De plus, j'ai proposé au Conseil Municipal de leur donner le nom "Paul-Marie BERTHIOT" en l'honneur de notre maire honoraire qui a été maire pendant 30 ans et élu de 1971 à 2020. Nous lui devons tous quelque chose car c'est lui et ses équipes municipales successives qui ont pensé et bâti notre village et plus spécifiquement les écoles. Une inauguration sera réalisée dès que possible. A propos des écoles toujours, la rentrée s'est déroulée dans le strict respect des consignes sanitaires. Très récemment, deux classes ont été fermées pour 7 jours en raison de cas positifs au COVID-19. Le protocole sanitaire évolue continuellement et nous devons tous nous adapter. Je tiens à remercier les parents qui font preuve de compréhension et de souplesse. Je remercie aussi les équipes pédagogiques qui mettent tout en œuvre depuis plusieurs mois afin d'assurer la continuité pédagogique et former au mieux les enfants dans un cadre serein. L'école doit rester un lieu d'apprentissage et de reprise de la vie collective tout en garantissant la protection des enfants et des personnels. Nous y arriverons par le sens de la responsabilité collective et du civisme.

Concernant la vie sociale, nous avons décidé de reprendre dans le respect des règles sanitaires un ensemble d'activités communales. Ainsi l'école de musique a recommencé ses activités. Une opération "**Nettoyons la nature**" et une **vente du miel du rucher** de notre village seront organisées le samedi 26 septembre 2020 par le Conseil Municipal des Jeunes. Notre traditionnelle cérémonie des bébés de l'année se déroulera le samedi 3 octobre 2020. En revanche, certaines manifestations rituelles ne pourront pas se dérouler en raison du COVID-19. C'est ainsi que j'ai décidé d'**annuler le repas des aînés**. C'est pour moi (et pour tous les conseillers) un énorme regret car depuis maintenant 13 ans, j'avais grand plaisir à retrouver nos aînés et à échanger dans un moment de convivialité et de partage. Mais ce qui prime avant tout, c'est la santé de nos aînés et un regroupement dans une salle communale close serait irresponsable et inconscient. La commission action sociale réfléchit à une autre solution qui bénéficiera à tous nos aînés de plus de 70 ans. Je les en remercie. A propos **des salles communales**, j'ai suspendu pour les particuliers leur location jusqu'à nouvel avis. Vous pouvez faire des pré-réservations auprès du secrétariat de mairie mais si les conditions sanitaires ne s'améliorent pas, aucune pré-réservation ne sera honorée. J'espère que vous comprenez ma décision. En revanche, **les activités associatives** peuvent se dérouler en intérieur si les gestes barrières et la distanciation sociale sont respectés. Il en va de la responsabilité des associations qui doivent s'assurer de la mise en œuvre des dispositions sanitaires et qui doivent en contrôler leur bonne exécution. La collectivité les accompagnera afin de trouver les mécanismes appropriés en fonction des décisions du Préfet. A propos **du marché du jeudi**, il est actuellement balbutiant. Les raisons sont multiples. Nous menons une réflexion sur son devenir et nous mettons tout en œuvre pour le redynamiser. Enfin et dans une démarche de participation citoyenne, j'ai proposé au Conseil Municipal d'**ouvrir certaines commissions aux habitants**. Il s'agit des commissions "fêtes et cérémonies", "actions sociales" et "fleurissement, embellissement". Si vous êtes intéressés pour participer à la vie collective, pour apporter de nouvelles idées et pour nous aider lors de manifestations, merci de vous signaler en Mairie ou d'envoyer un mail à l'adresse [mairie@thoreyenplaine.fr](mailto:mairie@thoreyenplaine.fr).

Pour conclure, je tiens à vous assurer de ma disponibilité et de ma ténacité ainsi que celle du Conseil Municipal à résoudre vos problèmes du quotidien et à prévoir l'avenir de notre village. Un avenir que j'espère apaisé et serein pour tous. Prenez soin de vous, de vos familles et de votre entourage.

Bien fidèlement,

Gilles BRACHOTTE  
Maire de Thorey en Plaine